

**CONFLUENCES -
MÉDITERRANÉE**
N° 10 Printemps 1994

Le premier dossier de cette livraison est consacré aux cités méditerranéennes marquées par des conflits communautaires. Il s'agit de lieux où la pluralité culturelle renouvelée avait engendré une dynamique novatrice sur les plans économique et social. L'aménagement de leurs structures urbaines est fonction de cette pluralité qui semble relever de l'ordre du mythe à un moment marqué par les velléités de replis identitaires et des conflits souvent violents.

L'analyse de leurs espaces urbains hiérarchisés révèle des signes de discrimination et de différences socio-économiques réservées aux populations minoritaires. L'avènement de la colonisation a consacré un cosmopolitisme déjà affirmé en attirant des immigrants et en modifiant profondément les rôles politiques des différentes communautés. La gestion des différences de populations "bigarrées" dans ces villes "idéales" ne va pas sans difficulté. Débordées par les dimensions de la pluralité dont elles ont favorisé l'épanouissement les cités se sont mises à générer des antagonismes : les déchirements inter-communautaires ou confessionnels au sein d'une même nation ont atteint leur paroxysme à Beyrouth, Sarajevo et Alger.

Le thème de la Tunisie au miroir de sa communauté juive constitue le deuxième dossier de cette revue et rassemble les actes d'un colloque auquel ont participé des Tunisiens, juifs et non juifs. Les "repères historiques" qui permettent un éclairage des relations qu'entretient la Tunisie avec sa communauté juive sont alimentés par des extraits de deux ouvrages de Paul SEBAG : *Tunis au XVII^{ème} siècle* et *Histoire des juifs de Tunisie, des origines à nos jours*. Les relations de la communauté juive avec les autres composantes de la société tunisienne sont traitées sous différents angles à partir de textes d'A. MEMMI, de L. VALENSI, de M. H. CHERIF et d'A. GOLDMANN.

▲ CONFLUENCES - Méditerranée - Éditions L'Harmattan - 5-7 rue de l'école Polytechnique 75 005 Paris

**ETUDES
INTERNATIONALES**
N° 51, juin 1994

Les thèmes de la démocratie dans les constitutions arabes et des droits de l'homme font l'objet de quatre contributions (Rachid DRISS, Tayeb BACCOUCHE, Zuhair MUDHAFAR, Mohamed Kamel MAHMOUD) tandis que la rubrique de droit international, propose deux articles consacrés au droit maritime (Zakaria BEN MOSTAFA, Hssen BNINOUI). Parmi les autres communications, celle de René Jean DUPUY évoque le développement de la technologie ainsi que celui des moyens de communication et d'échanges comme expression d'une nouvelle dimension planétaire des problèmes et élément de définition de la notion d'"ordre mondial".

Robert ESCALLIER traite des nouvelles dynamiques démo-géographiques en Méditerranée occidentale. A la lumière d'une croissance exponentielle mais différenciée des populations, l'auteur souligne une forte complémentarité et une opposition brûlante entre rives nord et sud de la Méditerranée. S'agissant des migrations trans-méditerranéennes, l'ampleur des excédents du sud méditerranéen est sans commune mesure avec celle des déficits potentiels de main-d'oeuvre du nord méditerranéen. La migration internationale peut soustraire les pays européens au déclin démographique, mais elle ne représente pas une solution aux problèmes de l'emploi et du développement du sud de la Méditerranée. Les politiques migratoires pourraient bien retenir la méthode des quotas et la sélection de travailleurs placés sous contrats temporaires.

Abdelwahab BIAD souligne que la position stratégique de la Méditerranée "carrefour ouvert aux influences et aux échanges" est sensée favoriser une plus grande coopération. Il observe néanmoins que le dialogue euro-arabe, né d'une initiative de la Ligue des États Arabes visant à promouvoir une coopération avec les pays de la CEE est une opération qui a échoué.

Pour que la francophonie soit une réalité concrète, Jean MATTHYSEN suggère l'existence d'une volonté politique servie par des institutions à la fois souples et solides avec des programmes mobilisateurs.

▲ Association des Etudes internationales B. P. 156 Tunis-Belvédère 1012

**LE MONDE ARABE
DANS LA
RECHERCHE
SCIENTIFIQUE**
N° 3 - Été 1994

La recherche urbaine sur le monde arabe

Construit autour du thème de la recherche urbaine, ce numéro de M.A.R.S. en éclaire plusieurs aspects au travers de ses principales rubriques.

Un *portrait-entretien* d'André RAYMOND, réalisé par Hassan ARFAOUI, retrace les étapes de sa formation universitaire et de sa trajectoire intellectuelle. Il introduit, ce faisant, la réflexion sur les modalités de traitement des phénomènes urbains par les sciences sociales, en l'occurrence l'histoire. Ces propos soulignent, en particulier, l'effort de recherche spectaculaire porté depuis une vingtaine d'années sur la période moderne dans le monde arabe et, naturellement, sur les villes "dans la mesure où la documentation nouvelle concernait surtout les villes, leurs populations et leurs activités".

Dans un *dossier* consacré aux cas de l'Égypte, du Maroc et du Soudan, Mostafa KHAROUFI propose, quant à lui, une recension des études urbaines sur ces pays. Il présente une étude comparative du phénomène de l'urbanisation avant de dresser les grandes lignes d'un bilan des études urbaines menées sur le monde arabe dans les années 1980.

A noter également à propos de la recherche urbaine la présentation de *lieux de recherche* (le laboratoire URBAMA à Tours et l'institut AUDI à Ryadh), une sélection des thèses soutenues en France sur ce thème entre 1987 et 1993, des informations concernant les projets de recherche du CERMOC sur l'urbain à Amman et à Beyrouth et enfin un document fort instructif sur l'histoire de la British Petroleum Company (Anita HOLLIER).

▲ M.A.R.S. - Institut du Monde Arabe - 1, rue des Fossés Saint-Bernard - 75236 Paris Cedex 05

**LES CAHIERS
DU CREAD**3ème et 4ème
trimestres 1993,
N° 35/36.

A la lecture de ce numéro dédié à la Santé publique en Algérie, il ressort, comme constat global, que l'extraversion de l'économie nationale algérienne a renforcé l'état de dépendance sanitaire du pays, survenu dans un climat d'"*insouciance générale*" quant aux dépenses et coûts générés par la généralisation de l'accès aux soins médicaux et pharmaceutiques.

En effet, la tentative de passage à l'économie de marché ainsi que la dévaluation du Dinar algérien a entraîné une redistribution des dépenses liées au secteur de la santé. Cependant, l'effet majeur de la crise en Algérie consiste dans "*la désorganisation des services de soins suite à la non disponibilité des biens et services nécessaires*" (F.-Z. OUFRIHA). Désormais, les services de santé doivent nécessairement traverser une phase de mutations profondes des modes de gestion et de régulation si le pouvoir politique souhaite préserver une des principales valeurs de maintien d'un consensus national et de crédibilité à son égard.

Par ailleurs, A. OUCHFOUN et D. HAMMOUDA ajoutent qu'au-delà du besoin de recherche de nouvelles sources de financement, "*il est impératif de mettre au point, rapidement, des outils rigoureux de recueil et d'analyse de l'information sanitaire*" et de mettre en place des mesures permettant de connaître les moyens utilisés afin de répartir les sources financières et d'accroître l'efficacité des services de santé.

Un des derniers points de convergence extrait des six contributions présentées dans ce numéro repose sur l'idée selon laquelle des solutions ne pourront être envisagées et appliquées qu'au moment où les responsables du Ministère de la santé disposeront d'outils adéquats de prévision et de calcul des prix de revient des actes sanitaires afin, d'une part, d'apprécier les conditions de fonctionnement de chaque établissement hospitalier et, d'autre part, d'exercer un contrôle budgétaire plus affiné, c'est-à-dire portant sur l'usage précis des crédits alloués dans le cadre d'un projet de financement.

- ▲ Centre de Recherches en Economie Appliquée pour le Développement - rue Djamel Eddine El-Afghani - El-Hammadia - Bouzaréah - Alger

**MONDE ARABE,
MAGHREB-MACHREK**
N° 144 - avril-juin 1994

A partir de sites apparemment éloignés et suivant des approches différenciées, deux des études proposées contribuent à une réflexion sur la question de la famille dans l'aire arabo-musulmane. Youssef COURBAGE s'arrête sur "les surprises de la démographie" dans la Péninsule arabique. Bien qu'ils dessinent un paysage démographique fortement contrasté, les pays considérés recèlent des convergences. D'une manière générale, le statut effectif de la femme suggéré par certains indicateurs (instruction, mortalité juvénile, travail féminin) ne souffrirait pas d'une comparaison avec la situation prévalant dans les autres pays arabes. Il tend à une diminution de la fécondité, que la contraction de la rente pétrolière est susceptible d'accentuer.

Dressant un bilan des recherches sur la famille au Maghreb depuis les années 30, Mohamed KERROU et Mostafa KHAROUFI s'interrogent sur la portée du changement des valeurs lié aux processus d'urbanisation, d'industrialisation, de scolarisation et de communication audiovisuelle. L'ébranlement des anciennes structures familiales n'a pas opéré de rupture avec les anciennes normes alors même qu'il correspond à une redéfinition des rôles des deux sexes et à une mobilisation des femmes. Les facteurs de résistance et de "repli sur le passé refuge" renvoient en définitive aux enjeux de la transition économique et politique.

Deux autres articles figurent au sommaire de la partie *Études* de cette livraison : Frédéric CHARILLON et Alain MOUFTARD analysent les élections jordanaises de novembre 1993 avec pour toile de fond le processus de paix tandis que Lamia RADI livre les résultats d'une enquête sur les Palestiniens du Koweït en Jordanie.

Outre les rubriques régulières, *Chronologies* et *Notice bibliographique*, on mentionnera un dossier sur "l'engagement islamiste des femmes en Algérie" (Laetitia BUCAILLE).

- ▲ La Documentation Française - 29, quai Voltaire- 75344 Paris Cedex 07

QANTARA
N° 12, juillet - Août -
Septembre 1994

Dans un dossier spécial consacré à la ville arabe, A. RAYMOND analyse, dans une perspective historique, différents aspects de la crise urbaine que sous-tendent l'explosion démographique et l'exode rural. L'extension des zones urbaines pose des problèmes de transport, de logement et de gestion, tandis que les bouleversements provoqués par l'intrusion de nouveaux modes de vie donnent naissance à une véritable crise d'identité. Globalement, les villes arabes sont de plus en plus le domaine du chômage, du sous-emploi et du bas niveau de vie, qui ne manquent pas de poser de graves problèmes sociaux et politiques.

Plusieurs manifestations de cette évolution, dont les émeutes qui ont secoué les villes maghrébines durant les années quatre-vingt, sont le témoignage d'une crise profonde et structurelle de l'économie et de la société urbaine. Une des difficultés qu'affrontent les villes maghrébines et qui constituerait une contrainte dans les années à venir est celle liée à la rareté de l'eau. En outre, la question de l'énergie pèse déjà lourdement sur les budgets des cités. Ces problèmes ressentis différemment selon les espaces urbains pourraient entraîner un risque de fragmentation sociale. Par ailleurs, la négligence du secteur agricole, se fait sentir sous forme de pénurie dans les villes algériennes, tandis que la hausse des prix des fruits et légumes, des produits laitiers et des viandes rend difficile l'accès à la consommation pour de larges couches sociales (M. NACIRI).

Le processus de fragilisation qui guette les anciennes médinas maghrébines pose le problème de leur conservation et de leur réhabilitation. La dégradation physique des édifices traditionnels est compensée aujourd'hui par la référence des maîtres-d'oeuvre au langage de l'architecture traditionnelle. Cette nouvelle conception du bâti pourrait bien se substituer rapidement à l'authentique architecture maghrébine (S. SANTELLI).

- ▲ Institut du Monde Arabe. 1, rue des Fossés-Saint-Bernard 75 236 Paris Cedex 05

**REVUE DE LA
FACULTÉ DES
LETTRES ET
SCIENCES
HUMAINES DE FÈS**
NUMÉRO SPÉCIAL -
1994.

Entièrement consacré au thème de la ville maghrébine, ce numéro spécial reprend les actes d'un colloque pluridisciplinaire organisé, en 1990, par la Faculté des Lettres de Fès.

Une équipe de chercheurs français et maghrébins discutent de sujets relatifs au passé des villes et au phénomène d'hyper-urbanisation ayant cours dans les sociétés maghrébines.

Le concept de sensibilité urbaine permet d'agencer une réflexion sur le monde complexe de l'imaginaire urbain qui structure la cité dans sa vision quotidienne (P. ANSART) et politico-littéraire (S. DAYAN-HERZBRUN). Le double héritage méditerranéen et islamique introduit à la lecture de la ville maghrébine dans son unité-pluralité forgée d'abord par la civilisation arabe et ensuite par la dynamique de la mondialisation (P. FOUGEYROULLAS).

La plupart des études de cette livraison est consacrée au Maroc et spécialement à la ville de Fès qui est objet de multiples interrogations ayant trait au sacré maraboutique (M. MEZZINE), à l'exode rural provenant du Tafilalet (A. EL MALIKI), aux modalités d'attribution du foncier urbain (N. LAHBIL TAGEMOUATI), à la vie d'une famille (M. ABDELGHANI), au phénomène d'intégration sociale (A. AL MALIKI), à la carte linguistique (A. HALIL), à la vie d'un quartier (A. BENNOUNA), aux relations sociales comme formes de loisirs (B. BOUCHENFATI) et à la résistance armée des deux villes de Fès et de Meknès contre le protectorat français (M. EL BEKRAOUI).

L'ensemble de ces études aide à mieux connaître le passé et le présent de l'ancienne capitale du Maroc conçue en tant qu'entité morphologique, socio-économique, culturelle et symbolique.

Quant à l'espace-société de la ville de Casablanca, il est étudié ici à travers les effets des circonstances politiques et économiques sur l'évolution de la population (M. NACHAOUI) alors que les autres études de cas non-marocains sont consacrées aux villes de Tunis (S. SAHLI), Annaba (Z. BOUMAAZA) et Constantine (B. BELABED SAHRAOUI).

- ▲ Faculté des Lettres et Sciences Humaines - Dhar el Mahraz - Université Sidi Mohamed Ben Abdallah - Fès.

**REVUE DU MONDE
MUSULMAN ET DE
LA MEDITERRANEE**
N° 67 - 1994

Yémen, passé et présent de l'unité

Paru peu de temps avant que ne se déclenchent, en mai 1994, de nouveaux affrontements armés entre le Sud et le Nord d'un Yémen pourtant réuni depuis quatre ans, ce numéro de la R.E.M.M. vient à point nommé replacer les événements récents dans la longue durée historique. Celle-ci aide à comprendre les permanences et les ruptures qui ont rythmé l'évolution de ce pays, le plus peuplé de la péninsule arabique. Au plan politique, tout d'abord ; dans un ensemble islamisé rapidement et en profondeur depuis le VII^{ème} siècle, mais périphérique par rapport aux empires arabes puis ottomans, on retrouve depuis l'instauration du pouvoir Zaydite au XIII^{ème} siècle (N. COUSSONNET), puis lors de la confrontation avec l'Empire ottoman au XVI^{ème} siècle (F. BLUKACZ) et jusqu'à nos jours une même tension entre fonctionnement du système tribal et tentatives d'émergence d'un pouvoir central territorialisé (P. DRESH). Cet état d'instabilité chronique s'est sans doute trouvé aggravé dans les dernières décennies par un mode d'intégration au système économique mondial fortement marqué du sceau de la dépendance (B. DESTREMAU). Les deux principales sources de revenus proviennent en effet du rapatriement des devises de travailleurs émigrés (en partie relayé par la découverte de quelques richesses pétrolières) et de l'aide extérieure. La fragilité d'une telle économie de rente est apparue cruellement lorsqu'en 1990-91, l'Arabie Saoudite a expulsé quelque 800.000 travailleurs yéménites en représailles des positions prises lors de la guerre du Golfe, surchargeant un marché du travail déjà précaire (M. AL-MAYTAMI). Dès lors, en dépit d'affinités culturelles dont témoignent l'architecture (P. BONNENFANT), la musique (J. LAMBERT), la danse (N. ADRA), voire les mythes fondateurs des villes de Sanaa et d'Aden (F. MERMIER), l'unité proclamée dans l'euphorie en 1990 a pu apparaître à plus d'un observateur comme "une tentative pour sortir les deux pouvoirs de la crise" qui ressemblait fort à "une fuite en avant" (A.B. AL-SAQQAF).

- ▲ REVUE DU MONDE MUSULMAN ET DE LA MEDITERRANEE - Association pour l'Etude des Sciences Humaines en Afrique du Nord et au Proche-Orient / I.R.E.M.A.M. - 5, avenue Pasteur - 13100 Aix-en-Provence

**REVUE MAROCAINE
D'ADMINISTRATION
LOCALE ET DE
DEVELOPPEMENT**
N° 6 - janvier-mars
1994

Toutes les constitutions qu'a connues le Maroc dans le passé (1962-1970-1972) ont abordé les institutions et l'espace administratifs avec une certaine économie. Celle adoptée par référendum en 1992 est allée dans le même sens, avec toutefois quelques innovations bien que très limitées. Celles-ci concernent plus particulièrement la fonction publique, l'exercice du pouvoir réglementaire et la décentralisation territoriale (A. AKLA).

La loi du 3 novembre 1993 instituant les tribunaux administratifs fait l'objet de réflexions critiques quant à ses objectifs, aux innovations qu'elle comporte et aux craintes qu'elle suscite (M. A. BENABDALLAH).

Le blocage du développement industriel local au Maroc relève de méthodes de gestion des services publics qui n'encouragent pas la localisation industrielle en dehors de l'axe traditionnel Casablanca-Kénitra (E. M. BENSALÉM).

Dans le processus de modernisation du service public la gestion prévisionnelle des ressources humaines dans la fonction publique prend toute sa dimension dans la recherche d'une adéquation entre les besoins et les qualifications du personnel disponible (A. RAHMANI).

Dans la partie en langue arabe, M. BOUKHAL relève que le retard de la législation marocaine dans la définition du domaine public conduit à un dysfonctionnement du cadre juridique et organisationnel des biens des collectivités locales.

M. BELAKHAL insiste sur le rôle des collectivités urbaines comme instrument pour la préservation de l'unité des grandes agglomérations et la promotion d'un développement harmonieux.

Dans un autre registre la problématique de la généralisation et de l'uniformisation de l'enregistrement de l'état civil au Maroc est abordée à travers l'analyse des textes législatifs et la situation observable sur le terrain (O. ENNAFI).

Cette livraison de la REMALD contient dans sa rubrique *Actualités juridiques* un extrait de la constitution révisée le 4 septembre 1992, concernant le conseil constitutionnel, ainsi que le texte de la loi organique relative à celui-ci.

- ▲ REMALD - 33, Bd. Ibn Sina n° 14 - B.P. 2069 - 10104 Rabat (Maroc)